

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES GRANDS PARCS

Le mercredi 22 janvier 2020, à 9 h 30
Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

- Mme Valérie Patreau, présidente**
Conseillère d'arrondissement, Outremont
- M. Francesco Miele, vice-président**
Conseiller de la ville, Saint-Laurent
- Mme Maria Tutino, vice-présidente**
Mairesse, Baie-d'Urfé
- Mme Josefina Blanco**
Conseillère d'arrondissement, Le Plateau–Mont-Royal
- Mme Lisa Christensen**
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Catherine Clément-Talbot**
Conseillère de la ville, Pierrefonds-Roxboro
- M. Gilles Déziel**
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Fanny Magini**
Conseillère d'arrondissement, Outremont
- M. Jérôme Normand**
Conseiller de la ville, Ahuntsic–Cartierville

Commissaire absente :

- Mme Maeva Vilain**
Conseillère d'arrondissement, Le Plateau–Mont-Royal

Aussi présent(e)s :

- M. Frédéric Saint-Mieux**, chef de section, Planification et développement gestion des matières résiduelles, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement
- Mme Sylvie Mayer**, conseillère en planification, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement
- M. Jean-François Lesage**, conseiller en planification, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

Le quorum est atteint.

Assistance : 15 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Valérie Patreau, déclare l'assemblée ouverte à 9 h 32 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'occasion de cette dernière assemblée publique d'une série de six consacrées à l'audition des mémoires et opinions sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal (PDGMR). Elle salue également les personnes qui suivent la séance grâce à la webdiffusion.

La présidente se présente, puis invite ses collègues à faire de même. Elle souligne la présence dans la salle de personnes-ressources du Service de l'environnement de la Ville de Montréal, et remercie la secrétaire recherchiste de la Commission ainsi que le personnel technique et de sécurité pour leur contribution à la planification et au bon déroulement de cette assemblée.

La présidente poursuit en rappelant les différentes étapes déjà franchies dans le cadre de cette consultation. Elle explique que la Commission est réunie aujourd'hui pour entendre les personnes qui se sont inscrites pour présenter une opinion et échanger avec elles. Au total, près d'une cinquantaine de personnes auront participé à ces audiences publiques. Vingt-cinq personnes et organismes ont par ailleurs déposé un avis écrit et près d'une cinquantaine d'opinions plus courtes ont également été reçues. La présidente annonce que tous ces avis et

opinions seront rendus publics d'ici la fin de la semaine sur la page dédiée à la consultation sur le site web des commissions permanentes.

Bien que la date limite pour soumettre une opinion soit maintenant passée, la présidente invite toutes les personnes intéressées à participer à la consultation à répondre au questionnaire en ligne sur la réduction à la source, disponible jusqu'au 6 février à l'adresse realisonsmtl.ca/zerodechet. Déjà, plus de 3 000 citoyens et citoyennes de l'agglomération y ont répondu depuis la semaine dernière.

La présidente fait ensuite état des moyens de communication utilisés ces dernières semaines pour inviter la population montréalaise à s'informer et à participer à cette consultation.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Josefina Blanco, appuyée par Mme Maria Tutino, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. **Montréal, objectif zéro déchet : Consultation sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal – Audition et dépôt des mémoires et opinions**

La présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des mémoires et donne quelques consignes aux personnes qui prendront la parole. Elle invite ensuite la première intervenante prévue à l'horaire à commencer sa présentation.

3.1 **MME LOUISE HÉNAULT-ÉTHIER, CHEF DES PROJETS SCIENTIFIQUES, FONDATION DAVID SUZUKI**

Mme Hénault-Éthier résume les commentaires détaillés de la Fondation qui sont présentés dans le [mémoire soumis](#), et qui portent à la fois sur les actions prioritaires et sur les actions complémentaires identifiées dans le PDGMR. En font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Lisa Christensen	Fait état des craintes et des réticences exprimées en consultation à l'égard des impacts économiques potentiels de mesures qui pourraient être prises par l'agglomération de Montréal pour encourager la réduction à la source / Demande quelles réponses pourraient être données à ces personnes pour les encourager à adhérer à la démarche vers une agglomération zéro déchet / Décrit sa propre expérience d'utilisation de l'application <i>Ça va où?</i> de RECYC-QUÉBEC et déplore le fait que de nombreux articles perçus comme étant recyclables ne sont actuellement pas recyclés à Montréal.
Mme Catherine Clément-Talbot	Évoque les impacts environnementaux de l'industrie de livraison à domicile de repas prêts-à-cuisiner, notamment en termes d'emballages générés / Demande quel type de mesure pourrait être prise pour limiter ces impacts / Se questionne sur la possibilité que des organismes communautaires développent leur offre pour inciter la population dans son ensemble à cuisiner davantage à la maison.
M. Jérôme Normand	Abordant la situation des industries, commerces et institutions (ICI), demande s'il serait préférable, de l'avis de la Fondation, que ceux-ci soient desservis dans l'avenir par une collecte municipale de matières résiduelles qui pourrait être bonifiée et adaptée spécifiquement à leurs besoins ou encore par des services de collecte privé.
M. Francesco Miele	S'interroge sur le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral pour soutenir les villes canadiennes en vue de l'atteinte des objectifs de récupération et de recyclage qui sont fixés.

La présidente remercie Mme Hénault-Éthier, puis cède la parole à Mmes Ève Lortie-Fournier et Femke Bergsma, respectivement directrice générale et administratrice du Regroupement des éco-quartiers.

3.2 **MME ÈVE LORTIE-FOURNIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET MME FEMKE BERGSMA, ADMINISTRATRICE ET COORDONNATRICE DU PROGRAMME ÉCO-QUARTIER DE L'ARRONDISSEMENT DE LACHINE, REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS**

Mmes Lortie-Fournier et Bergsma présentent l'opinion du Regroupement et de ses membres relativement au projet de Plan directeur et plus particulièrement aux mesures proposées portant

sur la stimulation de la participation citoyenne et à l'expertise des éco-quartiers en ce domaine. En font foi le [mémoire](#) de l'organisme, sa [présentation visuelle](#), ainsi que les bandes vidéo, déposés tous trois sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Catherine Clément-Talbot	Reconnait l'expertise des éco-quartiers et la qualité du travail fait sur le terrain / Demande s'il serait possible de fournir à la Commission un exemple de projet ou de programme qui aurait été réalisé par un éco-quartier auprès d'industries, de commerces ou d'institutions / Demande si les éco-quartiers interviennent parfois hors de leur arrondissement d'appartenance.
Mme Fanny Magini	Rappelle l'importance de sensibiliser la population pour stimuler les changements d'habitude, mais aussi de faciliter l'accès à des alternatives réutilisables aux produits à usage unique / Demande si les éco-quartiers mènent des actions de sensibilisation auprès des commerces pour encourager le développement d'une offre de produits en vrac ou zéro déchet / Demande quelles seraient les recommandations du Regroupement à cet égard.
M. Francesco Miele	Sur la base de l'expérience de l'arrondissement de Saint-Laurent dans le déploiement des différentes collectes de matières résiduelles depuis les dix dernières années, reconnaît l'importance du partenariat entre les arrondissements et les éco-quartiers pour assurer le succès de ces collectes.

La présidente remercie Mmes Lortie-Fournier et Bergsma et cède la parole à M. Stephen Tramley, consultant, Développement durable, pour l'Association canadienne de l'industrie des plastiques.

3.3 M. STEPHEN TRAMLEY, CONSULTANT – DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES

M. Tramley expose le point de vue de l'association qu'il représente au sujet des mesures envisagées pour réduire à la source l'utilisation du plastique, de l'éco-conception et de la recyclabilité de cette matière, tel que présenté en détail dans le [mémoire soumis](#). En font les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Jérôme Normand	Relève l'importance accordée dans la présentation à l'enjeu de la recyclabilité du plastique et à l'amélioration des systèmes de tri / Demande quelle est la vision de l'industrie quant aux deux premiers « R » de la hiérarchie des 3 RV-E (réduction à la source et réutilisation) / Rappelle que le risque de dispersion dans l'environnement représente un élément clé dont il faut tenir compte dans l'évaluation des impacts et des coûts environnementaux respectifs des sacs plastique à usage unique et des sacs réutilisables.
M. Francesco Miele	S'interroge sur le coût du sac d'emplètes à usage unique (lorsque tarifé), qui est nettement moindre que celui des autres sacs, et qui, en ce sens, inciterait la population à l'utiliser comme sac poubelle davantage qu'à le réutiliser plusieurs fois / Demande quels auraient été les plus grands freins au développement d'une économie circulaire du plastique ces dernières années / Demande pourquoi l'industrie des plastiques n'a-t-elle pas développé elle-même cette économie circulaire / Demande quelles sont les étapes de la chaîne de production ou du cycle de vie du polystyrène qui sont considérées dans les analyses citées par l'intervenant et qui lui permettent d'affirmer que les coûts environnementaux associés à cette matière sont somme toute relativement limités.

Mme Maria Tutino	Fait référence à un tableau présenté dans le mémoire et qui expose les coûts environnementaux des articles en plastique en comparaison avec les alternatives disponibles / Observe que l'ensemble de ces « alternatives » sont considérées en un bloc uni dans ce tableau / Demande si des données sont disponibles quant aux coûts environnementaux relatifs de chacune de ces alternatives, pour fins de comparaison / Demande quelle serait l'alternative dont les coûts environnementaux seraient les plus proches de ceux du plastique.
Mme Josefina Blanco	Évoque les demandes répétées par plusieurs participantes et participants lors des assemblées précédentes pour que l'agglomération de Montréal aille encore plus loin dans le changement de paradigme vers une réduction à la source / Demande comment, concrètement, l'industrie entend-elle œuvrer à la réduction des emballages, quelles sont les actions qu'elle entend déployer, notamment dans une perspective d'écoconception / Évoque la mise en marché de contenants multicouches dont la valorisation post-consommation est complexe, voire impossible, et demande si l'industrie a l'intention d'agir pour limiter l'utilisation de telles matières / Demande si un répertoire des initiatives d'écoconception développées par l'industrie est disponible et pourrait être fourni à la Commission.
Mme Lisa Christensen	Rappelle que la réduction à la source est au cœur des préoccupations des personnes entendues jusqu'ici par la Commission / Évoque les initiatives mises de l'avant un peu partout à Montréal pour limiter l'utilisation de contenants en polystyrène dans l'industrie de la restauration / S'interroge sur le souhait de l'industrie de développer une filière de recyclage du polystyrène, qui pourrait équivaloir, à l'inverse, à un encouragement à une utilisation accrue de cette matière / S'enquiert du système qui devrait être mis en place pour récupérer le polystyrène utilisé dans le secteur de l'alimentation (consigne, récupération en commerce, etc.).
Mme Catherine Clément-Talbot	Demande si des initiatives sont en place en ce moment dans l'industrie pour créer un sac de type Ziploc qui pourrait être compostable et donc récupéré à même la collecte des matières organiques.
Mme Fanny Magini	Remercie l'intervenant pour les nombreuses références à des données scientifiques fournies dans le mémoire / S'enquiert de l'impact financier, pour l'industrie du plastique, de l'entrée en vigueur en 2018 de la réglementation interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes à usage unique à la Ville de Montréal / Demande si leur marge de profit a été affectée / Relève la notion d'utilité mentionnée en cours de présentation et demande si l'industrie soutiendrait une éventuelle mesure de bannissement de la distribution d'ustensiles plastique à usage unique, lesquels peuvent facilement être remplacés par des ustensiles réutilisables / Demande si l'industrie canadienne du plastique est prête à devenir un partenaire du mouvement vers le zéro déchet et à œuvrer à la mise en marché de produits réutilisables.

La présidente remercie M. Tramley, puis cède la parole à M. Eric Hanson, fondateur et porte-parole de l'organisme Verdun sans bouteilles.

3.4 M. ERIC HANSON, FONDATEUR ET PORTE-PAROLE, VERDUN SANS BOUTEILLES

M. Hanson présente la campagne Verdun sans bouteilles qu'il a créée et propose diverses recommandations d'interventions concernant la réduction à la source le compostage, telles qu'exposées dans le [mémoire soumis](#) à la Commission. En font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Maria Tutino	Félicite l'intervenant pour son initiative et l'encourage à poursuivre son action / Reconnaît l'importance du rôle que peuvent jouer les mouvements de la base, notamment pour mobiliser les commerces et les sensibiliser à la cause environnementale / Évoque une expérience similaire menée par la Coalition des Amis de l'environnement dans la ville de Baie-d'Urfé.

Mme Lisa Christensen	Reconnait l'intérêt de l'initiative présentée et le fait qu'elle peut stimuler le développement d'autres initiatives du même ordre sur l'île de Montréal / Demande si l'intervenant aurait une alternative à proposer aux grandes institutions qui procèdent à l'achat et à la distribution de bouteilles d'eau de plastique à usage unique lorsqu'elles font face à une coupure d'eau ou à un avis d'ébullition / Demande quelle serait la manière la plus efficace d'amener davantage de restaurants montréalais à intégrer la collecte des matières organiques à leurs pratiques.
----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La présidente remercie M. Hanson, puis annonce que la Commission prendra maintenant une pause d'une dizaine de minutes avant d'entendre les prochains intervenants et intervenantes.

PAUSE

La présidente invite M. Gary Spiller, citoyen, à prendre la parole.

3.5 M. GARY SPILLER, CITOYEN

M. Spiller présente ses recommandations portant entre autres sur les technologies innovantes permettant le recyclage des plastiques et autres déchets à Montréal. En font foi le [mémoire soumis](#) et la [présentation visuelle](#) utilisée, ainsi que les bandes vidéo, déposées tous trois sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Reconnait l'intérêt de s'inspirer des meilleures pratiques à l'international et remercie l'intervenant pour les exemples fournis / S'interroge sur les technologies utilisées par les entreprises qui recyclent le polystyrène au Québec / Demande un complément d'information au sujet des moyens mis de l'avant en Norvège pour mobiliser et sensibiliser la population à une saine gestion des matières résiduelles.

La présidente remercie M. Spiller, puis constate l'absence de Mme Erica Salem, citoyenne, prochaine intervenante prévue à l'horaire aujourd'hui. Elle cède donc la parole à l'intervenant suivant, M. Gaël Chantrel, directeur des programmes et gestion des denrées aux Banques alimentaires du Québec.

3.6 M. GAËL CHANTREL, DIRECTEUR, PROGRAMMES ET GESTION DES DENRÉES, LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC

M. Chantrel présente la mission et l'action des Banques alimentaires du Québec, puis résume l'opinion de l'organisation quant aux mesures proposées dans le projet de PDGMR pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Si les banques alimentaires sont les alliées naturelles des gouvernements et des grandes bannières dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, il importe selon lui, avant toute intervention, de bien comprendre leur réalité. Il décrit entre autres le fonctionnement du Programme de récupération en supermarché ainsi que le virage numérique en cours dans ce réseau.

M. Chantrel poursuit en expliquant les craintes du milieu à l'égard d'une éventuelle réglementation qui rendrait le don des surplus ou des invendus alimentaires obligatoire et qui serait adoptée sans prise en compte des besoins des banques alimentaires en termes d'infrastructures et de ressources. Il indique que considérant que les banques alimentaires sont actuellement sous-financées, le plus grand frein dans la lutte contre le gaspillage ne serait pas l'absence d'une réglementation, mais plutôt l'absence de financement et d'accompagnement des banques alimentaires pour répondre aux changements qui en découleraient. La mesure proposée en ce sens dans le PDGMR, si appliquée sans cette prise en compte, serait donc selon lui non seulement difficilement applicable, mais risquerait également de déstabiliser économiquement l'ensemble du milieu de l'aide alimentaire.

La présentation complète de l'organisation est disponible dans les bandes vidéo de la séance, déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Demande si le manque de ressources financières des organismes constitue le frein le plus important actuellement pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire / Demande plus de détails sur le virage numérique actuellement en cours chez les Banques alimentaires du Québec et son lien avec la traçabilité des denrées.
Mme Fanny Magini	S'interroge sur la proportion des besoins totaux des organismes desservis par les Banques alimentaires du Québec qui sont actuellement comblés par les denrées fournies dans le cadre du Programme de récupération en supermarché.
M. Francesco Miele	S'enquiert du type d'accompagnement (infrastructures, financement, soutien à la main-d'œuvre, etc.) qui serait actuellement le plus utile pour les banques alimentaires à Montréal.
Mme Josefina Blanco	Demande si la création d'un comité de travail spécifique chargé d'identifier des actions plus précises pouvant répondre aux besoins du milieu de l'aide alimentaire à Montréal serait souhaitable.

La présidente remercie M. Chantrel, puis cède la parole à M. Karel Ménard, directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

3.7 M. KAREL MÉNARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL, FRONT COMMUN QUÉBÉCOIS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES DÉCHETS

M. Ménard expose le point de vue de l'organisme qu'il représente et résume les recommandations de bonification du PDGMR qu'il propose, lesquelles portent à la fois sur la réduction à la source et sur diverses actions proposées dans le Plan directeur. En font foi le [mémoire soumis](#) ainsi que les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Demande quelle est la position du Front commun au sujet de l'adoption de mesures d'écofiscalité pour améliorer la gestion des matières résiduelles et réduire à la source.
Mme Josefina Blanco	Demande des précisions sur ce que serait un « échancier réaliste » pour la mise en place d'une interdiction de la distribution de certains articles à usage unique à Montréal (notamment en plastique).
M. Jérôme Normand	Évoque la demande présentée par certains organismes ayant participé à la consultation pour que l'agglomération de Montréal accorde l'exclusivité au secteur communautaire pour la gestion des boîtes et des comptoirs de dons de textile sur son territoire / Demande quel serait l'avis du Front commun sur cette question / S'interroge sur les manières d'atteindre une véritable traçabilité des matières résiduelles collectées, traitées et valorisées.

La présidente remercie M. Ménard, puis cède la parole à Mme Véronika Jolicoeur, citoyenne.

3.8 MME VÉRONIKA JOLICOEUR, CITOYENNE

Mme Jolicoeur présente à la Commission sa vision d'une collecte et d'une gestion des matières résiduelles améliorées à Montréal, et le potentiel représenté par la technique de la gazéification au plasma à cet égard. En font foi le [mémoire soumis](#), ainsi que les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Catherine Clément-Talbot	Remercie la citoyenne pour sa présence et sa contribution aux échanges d'aujourd'hui.
Mme Valérie Patreau	Demande plus d'informations au sujet de l'état de développement et d'utilisation du procédé de la gazéification au plasma au Canada.
M. Jérôme Normand	S'enquiert de l'avis du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets au sujet de la gazéification au plasma comme technique de gestion des matières résiduelles.

La présidente remercie Mme Jolicoeur pour sa présentation.

4. Levée de l'assemblée

Avant de procéder à la levée de l'assemblée, la présidente remercie à nouveau toutes les personnes qui ont pris le temps de préparer une opinion et de venir faire part à la Commission de leur avis, tant aujourd'hui que tout au cours de cette consultation. Elle rappelle que les mémoires qui ont été présentés aujourd'hui seront disponibles en ligne au cours des prochains jours, sur la page consacrée à la consultation, tout comme les 25 mémoires et opinions écrites transmis ces dernières semaines et dont la Commission accueille ce soir le dépôt. La cinquantaine d'avis plus courts qui ont été acheminés par courriel ont quant à eux été compilés dans un seul et même document, lequel sera aussi disponible au cours des prochains jours sur le web.

La présidente annonce que maintenant que la période d'audition des mémoires est terminée, la Commission se réunira pour analyser les propositions reçues et préparer les recommandations qu'elle juge les plus appropriées afin de bonifier le projet de Plan directeur. Elle précise que la date de la présentation publique et de l'adoption de ces recommandations, qui aura lieu au cours des prochaines semaines, sera annoncée sous peu.

La séance est levée à 13 h 05, sur une proposition de Mme Josefina Blanco, appuyée Mme Fanny Magini.

DÉPOSÉ LE 24 AOÛT 2023

Valérie Patreau
Présidente
Commission sur l'eau, l'environnement, le
développement durable et les grands parcs

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste